



HONORAIRES DE L'AGENCE *

VENTES (T.T.C.)

REMUNERATION

MONTANT DE LA TRANSACTION

Pourcentage Toutes Taxes Comprises appliqué sur le montant de la transaction*

De 0 à 49.999 euros	5 000 euros T.T.C.
De 50.000 à 99.999 euros	7,00%
De 100.000 à 165.000 euros	6,50%
De 166.000 à 249.999 euros	6,00%
De 250.000 à 399.999 euros	5,00%
De 400.000 euros à 999.999 euros	4,00%
> à 1 000 000 euros	5,00%

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (*indiquée au mandat*), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre :

**REMUNERATION A LA CHARGE
DE L'ACQUEREUR**

LOCATIONS (Toutes Taxes Comprises)

REMUNERATION

	HONORAIRES	REDACTION DU BAIL	ETAT DES LIEUX
LOCATAIRES	11 euros du m ² se décomposant : TTC	8 euros / m ²	3 euros / m ²
PROPRIETAIRES	1 mois de loyer H.C.		

Conformément à l'article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 89, la rémunération du mandataire sera exigible après signature de l'acte de location :

**REMUNERATION DUE PAR LES
DEUX PARTIES**

***CARTE PROFESSIONNELLE N° CPI 7501 2019 000 039 969** délivrée le 06/12/2023 par la CCI Paris Ile-de-France

SAS GIF peut recevoir des fonds : Compte dépôt 6851-978300M ouvert par LCL - 28000 CHARTRES
Organisme de garantie QBE Europe SA/NV - 92931 LA DEFENSE CEDEX